

Module C : Travaux d'égout domestique ou unitaire

		OUI	NON	S.O.
C.1	Directive 004 et devis normalisé BNQ 1809-300 Les ouvrages d'égout domestique ou unitaire décrits dans les plans et devis sont conformes à la Directive 004 et seront effectués selon la <u>version la plus récente</u> du devis normalisé BNQ 1809-300.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
C.2	Déversement d'eaux usées dans l'environnement Le devis contient une clause précisant qu'il ne doit y avoir aucun déversement d'eaux usées dans l'environnement lors de la réalisation des travaux. Indiquer la ou les sections du devis relatives à ces mesures :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
C.3	Raccordement planifié d'eaux parasites Le projet comporte un ou des raccordements planifiés d'eaux parasites à l'égout domestique ou unitaire. C.3.1 Si oui , la demande d'autorisation contient une description de ces raccordements et les justifications nécessaires.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C.4	Absence d'aqueduc Les ouvrages d'égout projetés desserviront un lotissement à usage d'habitation sans service d'aqueduc. C.4.1 Si oui , la demande est accompagnée d'une justification quant au fait que le projet ne prévoit pas la mise en place d'un réseau d'aqueduc.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C.5	Schéma d'écoulement La demande d'autorisation contient le schéma d'écoulement à jour jusqu'à la station d'épuration, incluant les postes de pompage, les ouvrages de surverse et la localisation du projet.	<input type="checkbox"/>		
C.6	Ouvrages de surverse ou poste de pompage Les eaux usées transitent par au moins un ouvrage de surverse ou un poste de pompage avant d'atteindre la station d'épuration. C.6.1 Si oui , la demande d'autorisation contient : <ul style="list-style-type: none"> • une liste des ouvrages de surverse affectés par le projet et les bilans de performance. L'annexe 6 doit être remplie pour chacun des ouvrages; • la fiche technique à jour du poste de pompage ou de l'ouvrage de surverse situé directement en aval accompagnée des courbes d'étalonnage correspondantes. C.6.2 Si oui , les exigences de débordement des ouvrages de surverse affectés par le projet seront respectées une fois celui-ci réalisé.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

<p>C.7</p>	<p>Fréquence de débordement des ouvrages de surverse du réseau d'égout ou des dérivations à la station d'épuration</p> <p>Le projet est visé par la position ministérielle sur l'application des normes pancanadiennes de débordement des réseaux d'égout municipaux</p> <p>C.7.1 Si oui, l'un des documents suivants est joint à la demande d'autorisation :</p> <p>A) un rapport d'ingénieur ayant le contenu minimum suivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> • une description des mesures compensatoires; • une démonstration qu'après la réalisation du projet et l'application des mesures compensatoires, toutes les normes supplémentaires de débordement inscrites dans l'attestation d'assainissement municipale délivrée à la municipalité, ou à défaut, les normes de débordement inscrites dans le SOMAEU, seront respectées; • un calendrier de réalisation des mesures compensatoires. <p>OU</p> <p>B) Engagement de la municipalité transmis au MELCC avant le 1^{er} octobre 2021, entériné par résolution du conseil municipal:</p> <ul style="list-style-type: none"> • à transmettre au MELCC, par le biais du Formulaire de demande de report d'application ou de modification d'une norme de débordement ou d'un plan de gestion des débordement, un échéancier de réalisation des mesures compensatoires à mettre en œuvre pour respecter les normes supplémentaires de débordement et pour ne pas augmenter la fréquence des dérivations, selon un échéancier à convenir avec le MELCC (maximum de 3 ans); • à assurer la réalisation des mesures compensatoires décrites dans l'échéancier de réalisation et ce, sur une période d'au plus 8 ans après la transmission de cet échéancier; <p>C.7.2 Si non, les justifications sont fournies.</p>			
-------------------	--	--	--	--

C.8	Ajout ou modification d'un ouvrage de surverse ou d'un poste de pompage Le projet comporte l'ajout ou la modification d'un ouvrage de surverse ou d'un poste de pompage. C.8.1 Si oui , la demande d'autorisation contient, pour chaque ouvrage : <ul style="list-style-type: none"> la fiche technique, le plan de l'ouvrage, les courbes de pompe et d'étalonnage, le cas échéant; le schéma d'écoulement révisé du réseau d'égout municipal. 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C.9	Ajout de débit ou de charges d'eaux usées Le projet comporte l'ajout de débit ou de charges d'eaux usées. C.9.1 Si oui , la demande d'autorisation contient les calculs précisant les charges et débits ajoutés et l'annexe 7 est dûment remplie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C.10	Exigences de rejet Une fois le projet réalisé, les exigences de rejet pour la station d'épuration seront respectées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
C.11	Nouvelles exigences de rejet ou de débordement Le projet est soumis à de nouvelles exigences de rejet ou de débordement. C.11.1 Si oui , la demande d'autorisation contient une copie certifiée de la résolution du conseil municipal ou, si les ouvrages restent privés, une copie certifiée de la résolution du conseil d'administration dans laquelle le requérant s'engage à : <ul style="list-style-type: none"> respecter les exigences de rejet et de débordement; mettre en œuvre le programme de suivi; transmettre les résultats du programme de suivi au MELCC; effectuer l'évaluation de la capacité des postes de pompage et des trop-pleins (étalonnage) après la mise en service des ouvrages et retourner les fiches révisées au MELCC. 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Renseignements supplémentaires

C.12 - Signature de l'ingénieur

Je déclare que les renseignements fournis dans ce module de même que dans les documents complémentaires sont complets et exacts.

Prénom et nom : _____

Date : _____

Signature : _____

N.B. Le signataire doit apposer ses initiales au bas de chacune des pages du module.